

E/CONF.13/PSR/10
7 septembre 1954
Originale: Français

CONGRES MONDIAL DE LA POPULATION
Rome, 31 août - 10 septembre 1954

Séance No. 10. Les migration internationales vues sous l'angle
particulier des pays d'émigration

Projet de rapport présenté par M.A. Oblath, Rapporteur

(Ce projet de rapport est distribué pour observation aux participants à la Conférence; il ne sera pas publié sous sa forme actuelle)

Les thèmes suivants ont été discutés: 1) effets de l'émigration sur l'accroissement et la structure de la population totale et de la population économiquement active de certains pays; 2) effets de l'émigration sur la situation économique de la population de certains pays et 3) facteurs qui influent sur les besoins et les possibilités d'émigration dans certain pays.

La discussion s'est déroulée sur la base d'un grand nombres de communications scientifiques parmi ces communications certains couvraient à la fois les aspects de l'émigration et de l'immigration.

Sur la première question, des calculs laborieux ont été faits pour déterminer soit l'émigration nécessaire pour maintenir constant le nombre d'hommes en âge de travailler à la fin d'une certaine période, soit la mesure dans laquelle la structure et l'accroissement de la population subiraient des conséquences "directes" et "indirectes" du fait d'un mouvement d'émigration.

Selon des évaluations faites par exemple pour l'Inde il apparaît qu'une émigration de plus de 2 millions et demi de personnes serait nécessaire de 1950 à 1960 si l'on voulait maintenir constant le chiffre de 104 millions d'hommes en âge de travailler.

Les évaluations quant aux effets démographiques "directs" et "indirects" de l'émigration pour certains pays européens (Irlande, Italie, Pays-Bas et Portugal), sur la base des prévisions pour la période 1951-1971, ont démontré que la perte démographique d'un pays du fait de l'émigration serait plus importante que le nombre des émigrants. Les variations du pourcentage de la population économiquement active seraient, par contre, très faibles; les effets de l'émigration seraient ici moins sensibles que ceux provoqués par les variations du taux mortalité et de fécondité. Des conclusions quelque peu différentes auraient été enregistrées par d'autres auteurs main de tels renseignements font défaut.

Les conclusions qui ont été relevées sont parties de la pré-supposition de la connaissance des tables de mortalité et de fécondité pour toutes les générations d'une population. On a analysé d'une part les effets primaires de l'émigration c'est-à-dire ceux qui dérivent du fait que les émigrants sont éliminés de la population plus tôt qu'ils ne l'eussent été selon les lois de mortalité régissant la durée de la vie de leur génération et de l'autre les effets secondaires, c'est-à-dire ceux qui, découlant du ralentissement de l'accroissement naturel, dû au départ des émigrants, continueraient à se manifester aussi longtemps que le mouvement naturel de la population maintiendrait

une marge positive. La perte de population serait d'autant plus grande que le nombre de jeunes émigrants sera plus élevé et que le coefficient de survie des groupes d'âges successifs sera plus haut. De même cette perte serait plus ou moins élevée suivant le nombre des femmes jeunes qui y participent et le niveau du taux de fécondité réglant le développement démographique des générations comprises dans l'émigration. Il semble, en outre, qu'en considérant le développement démographique probable dans l'avenir, les effets secondaires tendraient à équivaloir, tôt ou tard, les effets primaires de l'émigration; avec un pourcentage normal d'hommes de 25 ans environ, une période de 8 à 12 années serait suffisante; au cas où le nombre des émigrants mâles serait le double des émigrants femmes, cette période serait de 22 ans. On estime en outre, qu'à l'heure actuelle, les effets secondaires de l'émigration pourraient être négligés sans trop de risque de fausser les calculs sur la structure et l'importance de la population future. Cependant dans le passé les conséquences d'un mouvement d'émigration sur le taux de mortalité et le taux de fécondité n'auraient pas été sans importance. D'autre part il est possible que les pays où les naissances sont contrôlées subissent des effets que ceux à fécondité non contrôlée n'enregistreraient pas. Ainsi, par exemple, aux Indes, où la natalité est très élevée, les vides se comblent et les effets de l'émigration ne sont pas durables. Mais il est difficile de savoir si l'émigration entraîne une réduction de la population des pays à fécondité réduite. Les effets de l'émigration sur la structure et la composition de la population du pays de départ peuvent être

différents aussi suivant la profession du migrant, car certaines catégories professionnelles sont moins fécondes que d'autres.

D'une façon plus générale, l'émigration provenant des campagnes où la fécondité est généralement plus élevée aurait des effets plus durables que le mouvement composé de personnes des centres urbains, surtout des plus grands centres où la fécondité est plus faible. De même l'intensité avec laquelle un tel mouvement se produit au départ d'une même région d'un pays et les conditions économiques et démographiques dans lesquelles se trouvent ces régions peuvent avoir leur importance. L'émigration vers l'Australie de certains groupes helléniques provenant de la même région d'origine a provoqué un dépeuplement de celle-ci. Dans les Highlanders d'Ecosse, qui ont fourni une contribution importante à l'émigration, le taux de reproduction est resté à un niveau élevé et celui de mortalité est actuellement relativement plus élevé qu'il y a 60-70 ans. La population a vieilli ici d'une manière plus considérable qu'ailleurs. Ces constatations ne sont cependant pas toujours apparentes ni faciles à relever. Dans certains cas, avant de quitter leur patrie, les émigrants se déplacent à l'intérieur du pays : une émigration interne précède l'émigration vers l'étranger et les migrants se trouvent déjà déracinés de leur milieu d'origine avant de se rendre à l'étranger.

Ces considérations gardent toute leur importance lorsqu'il s'agit d'apprécier les effets de l'émigration sur la situation économique d'un pays, car les changements provoqués par l'émigration dans l'accroissement et la structure de la population totale et de la population économiquement active peuvent avoir des répercussions

d'ordre économique sur la population de ce même pays. Dans certains cas on a pu enregistrer un relèvement du revenu réel individuel (Porto Rico) ; dans d'autres, les effets les plus évidents se manifestent par l'afflux de capitaux sous forme de remise des épargnes des émigrés (Porto Rico, Indes, où un tel afflux tend, cependant, à s'amoindrir et à disparaître par suite des restrictions imposées à l'exportation des capitaux dans les pays d'émigration ou par le ralentissement du lien entre les émigrés et leur patrie). Mais en règle générale, la connaissance des effets économiques de l'émigration sur le pays d'origine reste encore basée sur des données très élémentaires et plus généralement sur des suppositions ; ces dernières ont surtout trait à l'accroissement de la productivité et par conséquent à l'expansion de la production. Pour connaître les effets d'une émigration sur la structure économique et sociale d'un pays, il est nécessaire de déterminer les causes d'un tel mouvement et les groupes sociaux qu'il affecte. Une émigration provoquée par la misère d'une classe rurale sera à base paysanne, sans préjudice de la profession ultérieure du migrant ; une migration liée à un chômage industriel, aura un caractère ouvrier ; une émigration découlant d'une transformation démocratique d'une société féodale ou capitaliste intéressera les éléments de l'ancienne classe dirigeante.

On peut affirmer que l'émigration transocéanique a continué depuis la dernière guerre à jouer pour les pays de l'Europe méridionale (à l'exception de la Grèce) le rôle traditionnel d'un important

débouché à la main-d'oeuvre excédentaire ; pour l'Italie un soulagement à la pression démographique a été apporté aussi par l'émigration vers d'autres pays d'Europe. Le déséquilibre démographique dont souffraient les pays de l'est du continent a été réduit par les changements territoriaux résultant de la guerre, l'urbanisme et l'industrialisation ainsi que par les transferts des populations. Aux Pays-Bas où le taux de natalité reste élevé, l'émigration a contribué à contrecarrer les effets des rapatriements massifs d'Indonésie. Quant à l'Allemagne le volume de l'immigration a dépassé de beaucoup celui de l'émigration ; ce phénomène a été accompagné d'un accroissement constant du revenu individuel. Ainsi l'émigration a contribué au relèvement économique de l'Europe. Par contre, aux Indes il a été démontré que l'émigration n'a été en mesure d'apporter qu'un allègement démographique très modeste.

Il a été toutefois soutenu au cours de la discussion que les effets démographiques et ceux d'ordre économique des migrations internationales seraient moins importants pour les pays d'origine que pour les pays de destination. Cela tiendrait principalement au fait que l'émigration représente généralement une fraction modeste de l'accroissement naturel de la population du pays /^{respectif} alors que pour certains pays d'accueil l'immigration atteint des proportions bien plus importantes par rapport à leur accroissement naturel démographique.

Le volume de l'émigration est resté, en effet, pour certains pays d'Europe et d'Asie au dessous des niveaux qui ont été indiqués

ou calculés comme représentant des besoins d'émigration. Le cas de l'Inde a déjà été signalé. Pour certains pays d'Europe des évaluations plus précises ont été faites par une méthode nouvelle dans le cadre de la théorie démographique. Cette méthode exposée dans l'un des documents présentés au Congrès se propose de déterminer les effets de l'émigration sur la situation économique d'un pays par l'évaluation du volume désirable de l'émigration correspondant au revenu réel individuel le plus élevé. Elle est basée sur la méthode économétrique et se trouve encore à l'état expérimental. Elle présente d'ailleurs des difficultés dues principalement au fait que le niveau souhaitable de l'émigration dépend d'un nombre de facteurs dont les variations sont très vastes. Les modèles économétriques employés sont encore susceptibles de perfectionnement. De toute façon d'autres facteurs doivent être pris en considération et être adaptés à la réalité ; certains d'entre eux échappent au calcul mathématique mais ont néanmoins une grande influence sur la nécessité d'émigration. Il s'agit, en particulier, des facteurs d'ordre psychologique, économique et politique qui déterminent le désir d'émigrer ou même la nécessité de quitter sa patrie.

Par ailleurs, il a été souligné que les besoins des migrations ne sauraient être établis d'une façon uniforme valable pour tous les cas; ils présentent une intensité et des caractéristiques particulières à chaque pays et à chaque groupe constituant la population d'un pays. Le problème de la pression démographique présente avant tout un caractère régional plutôt que mondial et même national plutôt que régional. La situation en Asie est différente au Japon et aux Indes bien que la pression démographique dans ces deux pays soit très forte. Elle ne saurait être envisagée de la même façon qu'en Europe. Ici, dans certains cas, par exemple celui des Pays-Bas, il s'agit de parer à une augmentation naturelle de la population qui se maintient à des niveaux très élevés. Ailleurs, comme en Italie, le déséquilibre du marché national de l'emploi provient des causes qui ont agi dans le passé mais qui ne sont pas toutes d'ordre démographique alors que le taux de la natalité tend à décroître. Dans plusieurs pays d'Europe, la situation est encore caractérisée par la présence d'un certain nombre de réfugiés et d'expulsés dont le sort n'a pas encore été décidé, ce qui réclame d'urgence des mesures particulières. La diversité dans la situation démographique, économique et sociale des pays d'émigration impose ainsi des solutions différentes aux problèmes de la pression démographique.

Quelles que soient la situation et l'intensité des besoins d'émigration, la nécessité de l'émigration resterait dans le domaine de l'abstrait si une telle notion n'était pas rapprochée des possibilités réelles d'émigration. Ces possibilités varient elles aussi en fonction non

seulement des éléments qui les déterminent dans le pays de départ mais et surtout selon les possibilités d'immigration que les pays d'accueil offrent du point de vue quantitatif et qualitatif.

On est généralement d'avis que l'émigration peut contribuer à alléger la pression démographique d'un pays mais qu'elle n'en constitue pas le remède le meilleur, le plus efficace et le plus durable. D'autres solutions sont donc envisagées. C'est ainsi qu'il a été rappelé qu'au Japon, on s'efforce de répandre les méthodes de limitations des naissances dont les effets ne peuvent se faire sentir qu'à longue échéance. Ailleurs, on cherche à lutter contre le chômage et le sous-emploi par le développement économique interne. Par suite de l'ampleur et la nature du déséquilibre du marché national de l'emploi, d'une part, et la limitation des possibilités d'émigration ainsi que de la demande croissante des pays d'accueil pour des travailleurs qualifiés que les pays d'émigration ne désirent pas voir partir d'autre part, l'intégration sur place des excédents de main d'oeuvre apparaît la solution la meilleure surtout dans les pays qui, comme l'Italie et la Grèce, ne sont pas entièrement développés du point de vue économique et où l'existence, les ressources inutilisées s'accompagnent de l'existence d'une main d'oeuvre en chômage. Des efforts considérables dans ce sens sont faits non seulement en Grèce et en Italie, mais encore en Inde où des plans économiques sont mis à exécution pour résorber l'accroissement naturel de la population. L'exemple récent de l'Allemagne Occidentale qui a pu intégrer 10 millions de réfugiés et celui de la Grèce où en 1923, un million et demi de personnes provenant d'Asie Mineure ont été absorbées d'une façon productive a été évoqué pour démontrer les possibilités qui

existent pour créer les emplois additionnels. Dans d'autres pays aussi, l'intégration sur place des excédents de population par le développement économique intérieur n'exclut pas l'émigration. Celle-ci peut même aider la poursuite de l'autre objectif, à condition cependant qu'un tel mouvement porte sur une section entière de la population et non seulement sur les éléments les plus actifs et les plus utiles, autrement la population non-active résulterait proportionnellement plus nombreuse avec une aggravation des charges sociales.

Mais tant l'intégration sur place que l'émigration doit être considérée à la lumière des perspectives démographiques pour l'avenir et dans le cas des possibilités réelles de développement économique dans les pays d'émigration eux-mêmes aussi bien que dans les pays d'accueil. C'est pourquoi, les discussions qui ont lieu dans d'autres réunions du Congrès, en particulier sur les problèmes du développement économique et des investissements de capitaux nécessaires présentent un intérêt particulier et ont une importance directe aussi pour la solution du problème démographique envisagé ici. La disponibilité de tels capitaux est en effet nécessaire non seulement pour atténuer les besoins d'émigration mais encore pour accroître les possibilités d'immigration. L'afflux de ces capitaux vers les deux catégories de pays sus-indiqués présuppose une situation internationale favorable et plus encore, une collaboration active sur le plan international.

Pour ce qui est plus spécialement de la solution des problèmes démographiques de l'Europe par l'émigration, l'assouplissement de la réglementation et de la procédure concernant l'immigration et l'emploi de la main d'oeuvre étrangère à l'intérieur même de l'Europe permettrait

une plus grande mobilité de la main d'oeuvre; cet assouplissement apparaît d'autant plus souhaitable que les capacités d'absorption de certains pays d'immigration dépassent souvent le nombre des travailleurs étrangers qui sont demandés. Le retour aux conditions existant avant 1914 aurait, de plus, l'avantage de permettre, après une période difficile de transition et d'adaptation, l'accroissement des revenus réels individuels de la population européenne dans son ensemble.

D'une manière plus générale, la solution du problème démographique de l'Europe serait facilitée si la question de la pression démographique était considérée non plus d'une manière négative faisant apparaître les excédents de population comme un mal auquel les pays d'immigration seraient appelés à remédier, mais de manière positive, traduite dans une doctrine généreuse. Plutôt que d'insister sur les dangers de la pression démographique en Europe, il conviendrait d'insister sur les avantages que les excédents des populations ont apporté et peuvent encore apporter par les courants migratoires, aux peuplements d'autres pays ou d'autres continents et de faire apparaître l'accroissement de la population comme un facteur permettant d'atteindre une justice meilleure par le moyen d'un accroissement de la production et d'une meilleure distribution des ressources du monde.